

Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli Analyse socio-économique

Le terroir que nous présentons ici est celui du village guéré-nidrou de Ziombli, situé, dans la sous-préfecture de Toulépleu et à 650 km d'Abidjan, aux confins de la zone forestière ouest-ivoirienne.

La région de Toulépleu revêt les aspects d'un plateau ancien, d'une altitude moyenne de 250 m, usé par l'érosion, et qui se rattache aux derniers contreforts des Monts Nimba. Une série de vallonnements, orientés nord-est-sud-ouest, donne au paysage une allure relativement accidentée. Le sol est formé par un soubassement ancien d'orthogneiss, que le ruissellement intense, du fait de l'accentuation de la pente, a profondément entamé, déterminant la formation d'un « relief en creux » et la constitution, dans les bas-fonds, de marécages ou de ruisselets à faible écoulement.

Le climat, de type équatorial, chaud et humide, se caractérise par l'alternance de deux saisons sèches et de deux saisons des pluies : grande saison sèche de décembre à mars, petite saison des pluies d'avril à juin, petite saison sèche en juillet et août, grande saison des pluies de septembre à novembre. La moyenne annuelle des précipitations est de l'ordre de 1 900 mm.

Les populations guéré, fortes de 150 000 individus environ, appartiennent au groupe krou ou éburnéo-libérien, et ont une organisation sociale de type clanique, à structure pyramidale et polysegmentaire, à descendance patrilinéaire et à résidence patri- et virilocale. L'économie traditionnelle, fondée sur la culture du riz — nourriture par excellence — et accessoirement du maïs et du manioc — nourritures d'appoint — est très largement d'autosubsistance. Le pays ne s'ouvrit aux cultures commerciales que tardivement. Le cacao, introduit vers 1925, fut, dès 1930 à la suite de l'effondrement des cours suscité par la crise économique mondiale, complètement abandonné. Il réapparût timidement depuis deux ans. Le café commença à se développer à partir de 1930, mais

ne s'imposa et ne se généralisa vraiment qu'après le Seconde Guerre Mondiale.

L'enquête effectuée par le B.D.P.A. (B.D.P.A. 1962-1964) sur le Département de l'Ouest a établi que le revenu monétaire agricole de la région était, en 1960, par habitant et par an, de 4 600 francs C.F.A. environ (le café intervenant à lui seul pour 86,6 %). Ce revenu, qui est très bas, n'a pas encore permis l'apparition du phénomène du « planteur », tel qu'il a été décrit et analysé par Köbben (1956) pour les pays Agni et Bété, où il existe depuis une quinzaine d'années déjà.

Ce qui caractérise donc essentiellement la zone où nous avons effectué notre étude, c'est sa situation géographiquement et économiquement *marginale* et, partant, son faible degré de participation à l'ensemble national. L'analyse du terroir de Ziombli que nous proposons ici nous permettra, après un rapide préambule méthodologique, d'une part de mieux saisir les obstacles à cette intégration, d'autre part d'exposer ce que pourrait être une réorganisation rationnelle du système de production.

LE SOCIOLOGUE ET L'ÉTUDE DE TERROIR : PROBLÈMES DE MÉTHODE

De prime abord, l'étude de terroir n'est pas le fait du sociologue. Elle exige, en effet, la mise en œuvre de techniques d'investigation qui demeurent l'apanage du géographe : levé de terrain, confection de cartes et de graphiques, travaux de photo-interprétation, analyses de type pédologique, mesures de densité et de rendement, etc. — techniques que non seulement le sociologue ne maîtrise très souvent qu'imparfaitement mais qui, en plus, requièrent d'importants moyens financiers.

La connaissance du terroir, telle que la révèle l'analyse géographique, apparaît pourtant comme absolument indispensable à quiconque essaie d'appréhender une communauté villageoise dans une perspective dynamique. Elle fournit au chercheur les éléments tant quantitatifs que qualitatifs dont il a besoin pour situer « sa » société sur les plans à la fois historique, sociologique, démographique et économique.

Sur le plan historique tout d'abord, le levé topographique, par l'exploration systématique du territoire villageois qu'il impose, permet très souvent de suivre la communauté humaine dans ses pérégrinations successives, du premier lieu d'implantation à l'emplacement occupé actuellement. Les vestiges éventuellement fournis par les différents sites habités, ou simplement les traditions orales s'y référant, peuvent contribuer grandement sinon à dater, du moins à rattacher approximativement ces déplacements à une conjoncture (guerre, épidémie, pression démographique, mouvement migratoire, etc.), locale ou plus générale, connue. Ce n'est qu'en refaisant pas à pas sur le terrain l'itinéraire emprunté au fil des générations par les habitants du village, qu'il est possible de reconstituer et de comprendre leur histoire.

Sur le plan sociologique ensuite, l'étude de terroir révèle en premier lieu comment les groupes humains qui constituent la communauté de résidence se projettent dans l'espace : en d'autres termes, de quelle manière l'organisation du terroir reflète l'organisation sociale. Elle fournit en second lieu une quantité de renseignements précieux, d'une part, par le biais du travail agricole, sur les clivages existant entre les groupes ou à l'intérieur de ceux-ci (spécialisation lignagère, mais surtout division sociale du travail, selon l'âge, le sexe, le statut...), d'autre part, par le biais des rites agraires, sur la nature du lien que le paysan entretient avec la terre (cérémonies de conjuration des puissances chthoniennes, mise en place sur les parcelles cultivées de « protecteurs », bénédiction des prémices, etc.).

Sur le plan démographique en troisième lieu, la reproduction cartographique à laquelle aboutit le levé de terrain permet de calculer d'une manière précise, compte tenu des méthodes culturales en vigueur (durée de la jachère notamment), le rapport hommes-terre. Or pour le sociologue soucieux du devenir de la société qu'il étudie, c'est là une tâche primordiale. Seule une connaissance exacte de cette pression démographique l'autorisera éventuellement à tirer le signal d'alarme et, pour éviter la « rupture », à inciter la population soit directement, soit par le canal des pouvoirs publics, à introduire de nouvelles techniques de culture.

Sur le plan économique enfin, les résultats chiffrés que fournissent les mesures de parcelles, de densité et de rendement, combinés avec des relevés de budgets familiaux, de temps de travaux et de menus, permettent le cas échéant de déceler sans ambiguïté la nature des goulots d'étranglement. Or nombre de « crises » ne s'expliquent qu'à la lumière d'un tel apport.

Dans ces conditions, n'est-il pas souhaitable que le sociologue, conscient des difficultés de l'entreprise mais également de la richesse de sa contribution, s'engage lui aussi — et sans pour autant piétiner les plates-bandes du géographe — dans l'« aventure » du terroir ? Il ne s'agit bien entendu nullement de faire un levé de terrain au rabais. Mais dans l'optique d'une investigation qui se veut essentiellement sociologique, les techniques du géographe ne peuvent-elles être simplifiées ? La manipulation de la planchette, de la boussole, du topofil, du rapporteur et du double-décimètre ne devrait poser *a priori*, même au chercheur le plus inexpérimenté — ou le plus maladroit — de problème insoluble.

C'est compte tenu de ces considérations et sur les bases d'une démarche allégée dans toute la mesure du possible¹, que nous avons effectué l'étude de terroir sur laquelle porte cette réflexion.

1. La technique de cadastrage que nous préconisons dans le cas d'un terrain accidenté et forestier du genre du nôtre est la suivante : levé du terrain (limites du terroir, réseau hydrographique, pistes, layons, parcelles cultivées, surfaces habitées) à la boussole et au topofil, puis report sur le papier au rapporteur et au double-décimètre des azimuts magnétiques et des

LE TERROIR DE ZIOMBLI

Ziombli est situé sur la rive droite du Cavally, dont le cours trace la limite orientale du terroir, à 5 km à vol d'oiseau et à 12 km par la route, de Toulépleu. Le village n'est relié que depuis 1962 à l'axe Guiglo-Toulépleu par une piste carrossable, longue de 6 km, débouchant sur Guiellé. Encore celle-ci n'est-elle praticable qu'en saison sèche. L'actuel Ziombli est issu du regroupement de trois localités plus petites : l'ancien Ziombli, Guiriambli, installé à Ziombli depuis 1961, et Klabo, en cours d'installation lorsque nous commençons notre enquête. La population des trois villages regroupés s'élevait, au 1^{er} mars 1965, à 736 personnes réparties en huit lignages ou segments de lignages, d'inégale importance, appartenant au traditionnel groupement d'alliance et de guerre *nidrou*.

C'est donc théoriquement le terroir du « village regroupé » que nous avons étudié. Les trois terroirs anciens, déjà très fortement imbriqués les uns dans les autres avant les mesures de fusion, ne furent en réalité que très faiblement affectés par celles-ci : les habitants de Guiriambli, localité qui n'était distante que de 2 km de Ziombli, ne changèrent en rien leurs habitudes de production, tandis que ceux de Klabo, distant de 3 km, entamèrent dès 1967 un repli massif vers leur ancien village, qui est à présent presque entièrement reconstruit. En raison par ailleurs des liens historiques entre les lignages concernés, la population considère elle-même que l'espace cultivé par les trois anciens villages ne forme qu'un seul et même terroir.

L'analyse que nous en proposons sera d'abord structurelle : examen des caractéristiques agraires et foncières et des types d'activité, puis conjoncturelle : examen du passage de l'agriculture de subsistance à l'économie monétaire et des goulots d'étranglement qui paralysent le système de production actuel.

Le système agraire.

Le terroir de Ziombli s'étend entre le Mont Sahon et le Cavally, de part et d'autre d'un axe long de 5 km et orienté nord-nord-est—sud-sud-ouest, sur une superficie de 15 km² environ. Sur ces 1 500 ha, quelque 250 ha ne sont pas — ou difficilement — cultivables : forêts sacrées, restées primaires, ravins, mais surtout pentes du Mont Sahon, dont la déclivité est souvent supérieure à 50 % ; 80 ha à peine étaient,

distances. La première étape de ce travail peut être confiée à un enquêteur préalablement entraîné au maniement de la boussole, assisté de deux manœuvres chargés du layonnage (une telle équipe est susceptible de mesurer en moyenne 4 à 5 parcelles par jour) ; quant au report sur le plan, il est préférable que le chercheur s'en occupe personnellement. L'application de cette méthode nous a permis d'effectuer le levé du terroir de Ziombli (cf. Fig. 53) en moins de 5 mois. Ajoutons que cette enquête-terroir fut combinée avec des relevés de budgets familiaux, de temps de travaux et de menus, relevés portant sur un cycle annuel complet.

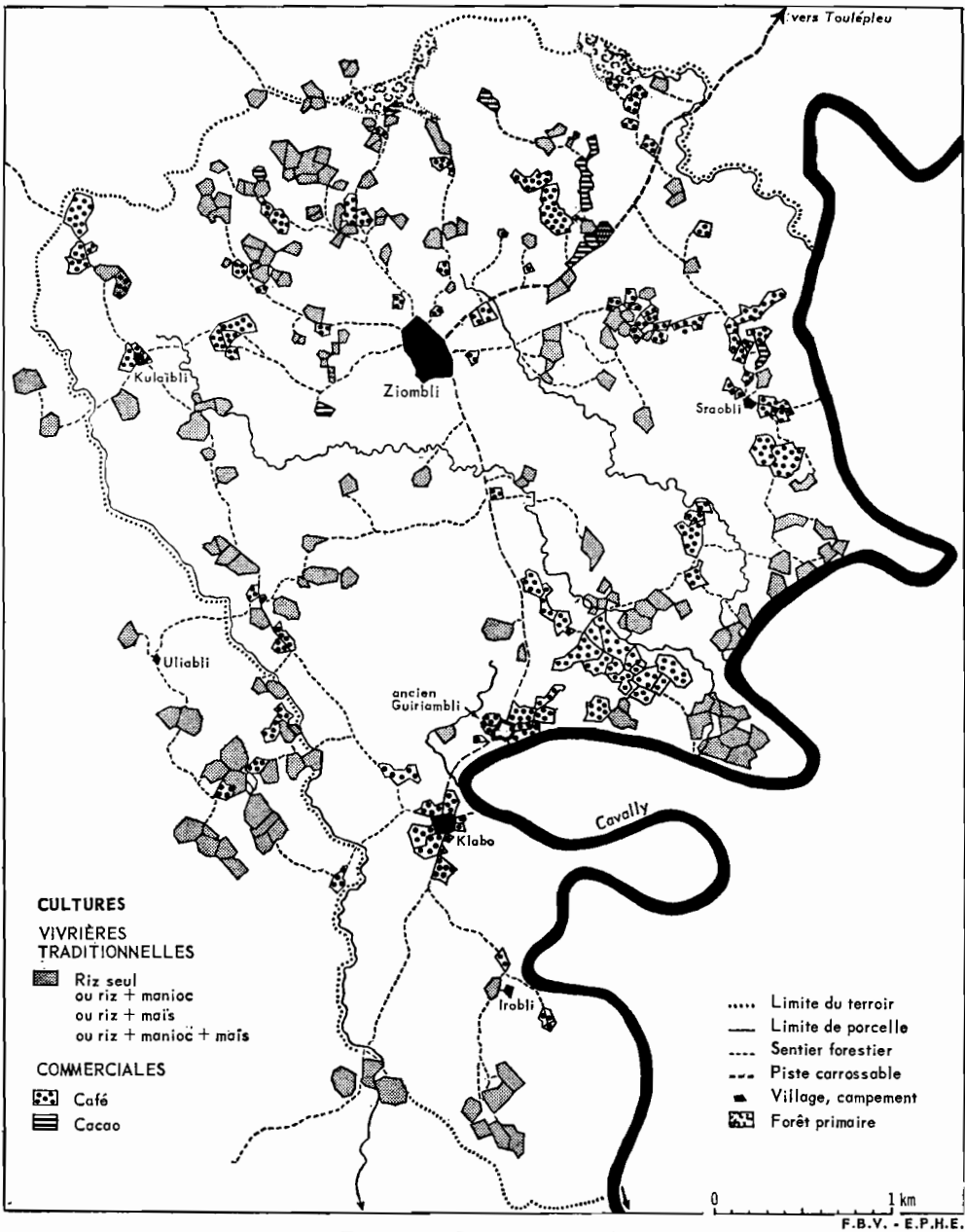


FIG. 53. — Terroir de Ziombli.

en 1965, consacrés aux cultures commerciales. L'agriculture vivrière dispose donc d'un peu moins de 1 200 ha, dont près de 150 effectivement cultivés.

Le système agricole, du moins en ce qui concerne la production ali-

mentaire, continue à recourir fidèlement et invariablement aux techniques anciennes : culture itinérante sur brûlis, avec comme seul procédé de conservation des sols la jachère, qui est de 8 à 10 ans, outillage rudimentaire (machette et houe)... La culture caféière elle-même ne s'est pratiquement accompagnée d'aucun apport nouveau : le jeune plant que les traitements rigoureusement indispensables à sa croissance, puis l'arbre, parvenu à maturité, alimente davantage une économie de cueillette qu'une agriculture impliquant la mise en œuvre de techniques radicalement novatrices. Soulignons enfin — et c'est là un point frappant — l'exiguïté des parcelles cultivées, qu'il s'agisse du secteur vivrier ou du secteur commercial : la plantation de café a en moyenne 70 ares, le champ de riz rarement plus d'un hectare.

L'introduction de cultures pérennes a entraîné un peu partout en Afrique Noire l'apparition, à côté du droit d'usage habituellement de règle, d'un droit permanent. Le terroir de Ziombli n'a pas échappé à cette évolution. Le droit d'usage continue à régir l'agriculture vivrière : la terre appartient à la communauté villageoise tout entière et le paysan peut librement décider de défricher telle ou telle partie de la forêt et de la mettre en culture. Il gardera sur cette parcelle, à la fin de la durée normale d'une jachère, un droit d'usage préférentiel. S'il laisse passer ce terme, la terre retourne au village et n'importe qui a la possibilité de la remettre en valeur. Il n'existe en pays Guéré ni chef de terre ni fragmentation lignagère du terroir.

Il n'en est pas de même des plantations industrielles, dont la création a mis en œuvre un droit qui auparavant ne s'était jamais appliqué à la terre, le droit de propriété. Un tel droit implique pour le propriétaire non seulement la jouissance permanente du bien foncier de son vivant, mais aussi la transmission par héritage de ce bien à ses ayants droit. Le passage du droit d'usage au droit permanent n'a pas réellement posé, jusqu'à présent, de problème majeur. Le processus de l'appropriation par la mise en place de cultures industrielles a toujours été, depuis l'introduction de celles-ci, tacitement reconnu et accepté par tout le monde. La raréfaction progressive des terres disponibles, qui dans les zones particulièrement peuplées — notamment dans le couloir entre Nuon et Cavally — a déjà commencé à susciter une relative inquiétude, ne manquera cependant certainement pas, dans les années à venir, d'être une source de conflits.

Les types d'activité.

Les activités du paysan guéré — dont il convient de donner un bref aperçu, afin de mieux saisir le degré d'insertion de l'homme dans le terroir et de mieux comprendre par la suite la nature des goulots d'étranglement propres à l'économie locale — sont, comme dans la plupart des sociétés traditionnelles, à la fois de ramassage, de production et de transformation. Elles peuvent être classées suivant la longueur du

détour productif qu'elles requièrent, c'est-à-dire, en fonction de leur technicité, en trois grands groupes.

Le premier comprend les activités de ramassage et de cueillette (fruits sauvages, plantes, écorces, feuilles à usage alimentaire ou médicinal, noix de cola et de palme, champignons, escargots, etc.); s'y ajoutent l'élevage (bœufs, moutons, chèvres, porcs, volailles) — qui met en œuvre des techniques très rudimentaires —, ainsi que la chasse et la pêche, au sujet desquelles on ne peut parler d'un véritable détour productif. Toutes ces activités n'occupent l'individu qu'accessoirement et occasionnellement.

Il en est tout autrement des activités de production proprement dites, qui — si on leur appliquait les schémas de l'économie occidentale — pourraient s'exprimer par une combinaison des facteurs terre et travail, telle que l'importance du produit final serait directement proportionnelle à la somme des valeurs ajoutées. Dans la société guéré précoloniale, les activités de production étaient essentiellement centrées sur la culture du riz, auquel s'associait une série de produits vivriers (maïs, manioc, taro) et de petits légumes et condiments (gombo, aubergine, tomate, piment...). Si l'on se reporte au système calendaire ancien, le paysan consacrait théoriquement dix mois sur douze à cette tâche (le reste du temps étant réservé à l'activité sociale). Les principales étapes du cycle agricole étaient les suivantes : repérage et défrichage de la parcelle dès le début de la saison sèche (fin décembre-janvier); abattage des arbres et brûlis (février); « labourage » à la houe et semis du premier riz (riz de soudure) et du maïs dès la tombée des premières pluies (mars-avril); semis du riz principal et bouturage du manioc (mai-juin); désherbage, clôturage et surveillance du champ pendant la petite saison sèche (juillet-août); récolte (septembre-fin octobre).

La pénétration coloniale a introduit avec elle, et juxtaposé à la traditionnelle production vivrière, la culture du café. Même si, comme nous l'avons déjà souligné, ce produit relève davantage à l'heure actuelle d'une économie de cueillette que d'une agriculture organisée, le temps que le « planteur » guéré lui consacre est néanmoins important : même en considérant que les travaux d'émondage, d'écimage et de traitement insecticide sont pratiquement inexistantes, le débroussaillage de la plantation avant la récolte (sans lequel il n'est pas possible de procéder à la cueillette), puis la récolte occupent cependant le villageois deux bons mois entre juillet et septembre, puis deux mois encore entre novembre et février.

Les activités de transformation qui constituent le troisième type proviennent de la combinaison d'une activité de ramassage ou de production et d'un travail plus ou moins spécialisé. Les unes, de type domestique, recourent à des techniques généralement rudimentaires : toutes les opérations liées par exemple à la construction d'une habitation ; les autres, de type artisanal, impliquent un degré de technicité et de spécialisation nettement plus élevé, ainsi qu'une production

orientée vers la satisfaction d'un marché ou de fonctions précises : travail des métaux, des végétaux, de la poterie.

Ce qui différencie pourtant les activités de transformation de la société guéré traditionnelle d'un véritable artisanat, c'est leur caractère non permanent et irrégulier. Le forgeron, le sculpteur, le vannier, la potière ne travaillent que sur commande et, entre-temps, vaquent à d'autres tâches. Leur capacité technique leur confère néanmoins, dans la plupart des cas, un statut spécial.

La connaissance de ces données de structure — caractéristiques agraires et foncières, types d'activité —, par les renseignements à la fois quantitatifs et qualitatifs qu'elle nous fournit sur la terre et les moyens mis en œuvre par l'homme pour la maîtriser, nous permet d'aborder maintenant, par le biais d'une analyse conjoncturelle, les aspects spécifiques du terroir de Ziombli.

D'une économie du besoin à une économie du profit.

L'introduction de la culture caféière a sérieusement perturbé l'équilibre du terroir guéré. En juxtaposant à une économie du besoin une économie du profit, elle a donné naissance à un système de production hybride et désarticulé, paralysé par une série de goulots d'étranglement.

Le passage de l'univers d'autosubsistance à l'économie monétaire a d'abord posé au paysan un problème de choix ; c'est la réponse à ce choix qui, ensuite, a façonné progressivement le système de production actuel. Nous avons vu que dans la société traditionnelle l'agriculture vivrière occupait le paysan guéré dix mois sur douze. Il était donc difficile, sinon impossible, de dégager d'un calendrier aussi chargé le surplus de temps nécessaire à la culture caféière. D'où l'alternative devant laquelle a été mis le producteur : continuer à cultiver le riz en respectant les normes du système ancien, ou se « lancer » dans le café et adopter des normes de production nouvelles.

Si, en théorie, le problème du choix s'est posé en des termes aussi nets, dans la pratique la réponse apportée par le paysan resta ambiguë. Personne n'accepta de se fier entièrement au système nouveau en renonçant définitivement à la culture vivrière, comme personne n'accepta non plus de se fier exclusivement au riz en renonçant au café. On décida donc de ne sacrifier aucune des deux cultures, mais de les faire vivre côte à côte.

Aussi le système de production actuel, résultat de cette juxtaposition, est-il double : d'un côté, survivance de la culture vivrière traditionnelle ; de l'autre, développement d'un secteur rapporté, orienté vers la culture commerciale. Les problèmes que pose la coexistence des deux systèmes, malgré les ajustements permis par la monétarisation des rapports de production, avec notamment l'apparition d'une main-d'œuvre salariée, sont à l'origine de l'un des principaux goulots d'étranglement de l'économie guéré.

Les limites du système actuel.

Un examen, même superficiel, de l'économie villageoise guéré actuelle fait apparaître que « quelque chose ne va pas ». Il existe en effet chaque année une période de soudure pendant laquelle le manioc, nourriture pauvre et peu appréciée, est substitué au riz, nourriture noble et riche par excellence. Celle-ci dure de deux à trois mois, entre le semis et la récolte du premier riz, et est ressentie par la population comme une véritable période de disette. Face à cette situation les vieux ne manquent pas d'évoquer avec nostalgie l'époque de leur jeunesse où « les greniers étaient remplis » et où tout le monde mangeait (sous-entendu du riz) tous les jours de l'année.

En réalité l'accroissement démographique d'une part, l'introduction de l'économie caféière d'autre part, ont été à l'origine d'une série de goulots d'étranglement, tels que l'incompressibilité du rapport démo-économique, l'apparition d'effets de substitution liés à l'illusion monétaire, la non-congruence de deux systèmes de production différents, l'inadaptation des techniques traditionnelles — goulots d'étranglement qui ont complètement remis en cause les normes anciennes d'équilibre.

Incompressibilité du rapport démo-économique.

Les populations guéré, avec un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 30 ‰, connaissent à l'heure actuelle un essor démographique particulièrement important. Si pour l'ensemble du pays le rapport démo-économique est suffisamment élastique pour que ne se pose pas de sitôt un problème de terre, dans le couloir entre Nuon et Cavally, où la densité avoisine 40 hab./km², le rapport terre-hommes est dès à présent pratiquement incompressible.

Les données relatives à la structure agraire du terroir de Ziombli permettent de définir d'une manière très précise la nature exacte de ce goulot d'étranglement. Nous savons que, déduction faite des surfaces non cultivables ou cultivées en café (120 parcelles) et en cacao (12 parcelles actuellement), le village dispose de 1 200 ha environ de terre pour sa production vivrière. Sur ce potentiel théorique, quelque 150 ha sont effectivement consacrés chaque année au riz et autres produits associés : 174 parcelles dont 85 exclusivement de riz et 89 de riz en association avec du maïs ou du manioc¹. La jachère possible est donc de 8 ans. Il s'agit là du minimum dont la terre a besoin pour se reconstituer. Si le taux d'accroissement actuel se maintient, le village doublera ses effectifs en moins d'une génération et, à moins d'une émigration massive, la pression démographique sera telle que le rapport terre-hommes atteindra très rapidement le seuil de rupture.

1. Déjà en 1965, 12 % des parcelles cultivées, soit une vingtaine d'hectares, se situent même à l'extérieur des limites du terroir (cf. Fig. 53, p. 270). Ce procédé exige simplement l'accord du village sur les terres duquel l'on empiète.

Illusion monétaire et effets de substitution.

La monétarisation de l'économie a entraîné un ensemble d'effets de substitution liés à ce que nous appellerons l' « illusion monétaire ». Le producteur, qui n'est pas arrivé à choisir entre le système traditionnel et le système nouveau, accorde cependant une nette préférence à la culture commerciale, créatrice de revenu monétaire. A ses yeux, l'argent qu'il aura ainsi gagné doit lui permettre de compenser largement le déficit de sa récolte vivrière et de substituer, à moindres frais, du riz d'importation au riz traditionnellement produit sur place. En réalité la disparité des coûts marginaux entre cultures vivrière et commerciale, au profit de cette dernière, n'est pas aussi évidente. Une étude plus technique permettrait de prouver que le rapport est plus souvent à l'avantage du riz qu'à celui du café. Même à égalité de rapport, la substitution ne serait donc que fallacieuse et ne marquerait aucun progrès sur le système traditionnel.

Mais ce qui est bien plus grave, c'est que cette substitution ne s'opère que dans l'imagination du producteur, et ceci pour deux raisons : d'une part l'absence de simultanéité entre la rentrée monétaire et l'achat du produit de substitution, puisque la commercialisation du café se fait de décembre à février et que le riz vient à manquer à partir de juin ; d'autre part, l'absence de prévision économique : le consommateur ne conçoit pas d'acheter du riz en décembre pour le stocker jusqu'en juin, mais attend que les réserves de riz local soient épuisées pour procéder à l'opération de substitution, dans la mesure où il reste encore de l'argent. Ainsi, une faible partie seulement des ressources monétaires sert à combler le déficit en riz. Mais la période de disette demeure.

Non-congruence de deux systèmes de production différents.

Ce qui rend difficile la coexistence du système de production traditionnel et du système nouveau, rapporté de l'extérieur, c'est le fait que les deux systèmes ne s'emboîtent pas mais, pour reprendre l'expression de Monica Hunter (1936), se télescopent. C'est pourquoi il n'est actuellement pas possible au producteur de satisfaire conjointement les exigences de la culture vivrière et de la culture industrielle. Le télescopage se produit à la fois dans le temps et dans l'espace. D'une part, la comparaison des calendriers agricoles de la culture du café et du riz révèle que chacune des productions est à même d'occuper théoriquement le paysan une bonne partie de l'année. Le fait de se livrer aux deux cultures revient nécessairement à négliger l'une ou l'autre, sinon les deux. D'autre part, toute terre plantée en café non seulement l'est aux dépens du vivrier, mais, par le phénomène de l'appropriation, sort également du patrimoine foncier commun, les terres vivrières appartenant à l'ensemble de la communauté villageoise.

Inadaptation des techniques traditionnelles.

L'introduction de la culture caféière s'est faite sans aucune innovation technique. Le paysan continue de même à cultiver le riz selon les méthodes ancestrales. Il en découle que les rendements sont très bas : 350 kg/ha pour le café, 500 kg/ha pour le riz, alors qu'une plantation de café bien entretenue peut donner 1 t/ha.

La faible rentabilité de la culture vivrière actuelle a, par ailleurs, une autre cause, qui est généralement ignorée des pouvoirs publics. Il s'agit de la rupture de l'équilibre biologique qui, avant la multiplication du fusil de chasse de type moderne, existait entre les panthères et les aulacodes (*Thryonomys swinderianus*, plus communément appelés « agoutis »), les premières se nourrissant des seconds. La disparition quasi totale de la panthère a entraîné, du moins dans la zone qui nous intéresse, une prolifération des agoutis et la nécessité pour le paysan désireux de ne pas voir sa récolte entièrement ravagée par ces rongeurs, très friands des jeunes pousses de riz, de « clôturer » hermétiquement son champ. Il s'agit là d'un travail d'une minutie telle qu'il exige un investissement en temps énorme et que, partant, il restreint considérablement la taille des parcelles cultivées. L'extension des rizières, réclamée à cor et à cri par l'Administration, n'entraînerait donc aucun accroissement de la production puisque le champ devenu trop grand ne pourrait plus être entièrement isolé dans les délais requis et serait trèsrapidement la proie des aulacodes. Or, tant que l'on cultivera le riz d'une manière extensive, c'est-à-dire en changeant d'emplacement chaque année, il ne sera pas possible de substituer à l'enceinte actuelle une clôture en grillage, certes plus onéreuse et difficilement déplaçable, mais dont la rapidité de pose et la durabilité permettraient seules de remédier à cette situation.

La population a conscience de ces contraintes et envisage l'avenir avec très peu d'optimisme, attendant trop manifestement qu'une intervention extérieure lui dicte la conduite à suivre pour la sortir de l'impasse. Or nous avons vu que les pouvoirs publics, qui ont compris qu'il y avait « crise », ne saisissaient pas toujours très clairement où et comment il fallait intervenir. Aussi, malgré des mots d'ordre répétés, du type « Travaillez davantage, faites des rizières plus grandes », l'incidence réelle de leur action est-elle à peu près nulle. Elle le restera à notre avis aussi longtemps que l'on n'aura pas démontré au paysan d'une manière concrète et probante ce qu'il convient de faire.

L'ÉCONOMIE VILLAGEOISE GUÉRÉ, D'HIER A DEMAIN

A la lumière de cette analyse, le problème majeur de l'économie villageoise guéré actuelle consiste donc à faire coexister harmonieusement et de manière rentable la culture vivrière traditionnelle et l'éco-

nomie caféière nouvelle. Théoriquement il ne semble pourtant pas impossible de résorber le goulot d'étranglement issu de la superposition de ces deux systèmes également exigeants. Le paysan guéré consacre dix mois sur douze à la culture du riz, alors que le cycle maximum de ce produit, compte tenu des variétés différentes, n'excède pas cinq mois. Or une comptabilisation des activités de production montre que la simple préparation du champ — défrichage, abattage des arbres, brûlis, nettoyage — requiert plus de la moitié du temps du producteur. C'est au niveau de la « compression » des temps de travaux que doit donc se faire l'intervention. Celle-ci n'est en réalité possible qu'avec le passage d'un système cultural extensif à un système cultural intensif.

Que pourrait être une telle riziculture intensive ? Avec une superficie cultivée de 150 ha environ et un rendement moyen de 500 kg/ha, le terroir de Ziombli produit actuellement quelque 75 t de riz par an. Or il existe chaque année dans ce même village une période de disette de deux à trois mois. Pour satisfaire la demande, il faudrait donc que la production soit portée à une centaine de tonnes. La riziculture expérimentale chinoise à Formose atteint, quant à elle, avec deux récoltes par an, un rendement de 10 t/ha¹. Elle suppose, bien sûr, la possibilité d'irrigation et exige non seulement une main-d'œuvre relativement formée, ouverte aux méthodes culturales nouvelles, notamment au travail dans la boue, et capable de fournir un effort constant, mais aussi un minimum d'investissement : outils, engrais et, éventuellement, système de pompage. Même en admettant que l'application par le paysan guéré de la méthode chinoise ne donne qu'un rendement de 5 t/ha, pour obtenir les 100 t de riz dont a besoin annuellement le village de Ziombli, il suffirait, théoriquement, d'une rizière de 20 ha ! Compte tenu cependant des coûts élevés de production et afin de permettre le financement des frais d'exploitation et d'amortissement par la vente de surplus, la surface cultivée devrait en réalité être d'une trentaine d'hectares.

Concrètement, une telle opération serait-elle possible ? Nous avons souligné, au début de cet article, que dans la région de Toulépleu le ruissellement intense avait entraîné la formation d'un « relief en creux », avec constitution, dans les bas-fonds, de marécages ou de ruisselets à faible écoulement. Les zones marécageuses sont inexistantes sur le terroir de Ziombli. Quant aux ruisselets, ils ne permettent pas l'irrigation, non seulement parce qu'ils sont encaissés, à bords francs et à pente presque nulle sur la partie « utile » du territoire villageois qu'ils traversent, mais surtout parce qu'ils sont à sec plus de la moitié de l'année. Il existe en revanche, baignant la partie orientale du terroir sur une dizaine de kilomètres, une rivière, le Cavally, qui, riche en eau même en saison sèche, constitue une réserve inépuisable. Il s'agit là, pour les villages riverains, d'un atout exceptionnel et à partir duquel

1. Chiffres fournis par la mission agricole chinoise de Formose à Toulépleu. Soulignons que cette même mission obtient depuis 1967 sur une parcelle expérimentale de 50 ares, aménagée dans un bas-fond marécageux à la sortie de la ville, 3 récoltes par an.

devrait pouvoir être opéré, sans trop de difficultés, le passage de la riziculture extensive à la riziculture intensive. Les modalités techniques seraient à définir par un spécialiste. Quant au mode de production, il pourrait difficilement ne pas être de type collectiviste. L'acquisition d'une motopompe, pièce maîtresse de l'opération, représente en effet un investissement beaucoup trop élevé pour le simple particulier ; une machine, du type utilisé en Côte-d'Ivoire par les Formosans et capable d'irriguer une vingtaine d'hectares, revient à 200 000 F C.F.A. environ. Seule une coopérative villageoise serait en mesure d'assumer une telle dépense de base avec les multiples autres frais qu'entraînerait le projet.

Supposons qu'une telle initiative soit prise. Une coopérative se constitue au niveau du village. Elle parvient à rassembler les fonds nécessaires à l'achat de deux motopompes du type défini ci-dessus. Un terrain de 40 ha — afin d'utiliser au maximum la capacité des machines — est aménagé en bordure du Cavally. Les conseillers techniques chinois, au nombre de six à Toulépleu, ne demanderaient pas mieux que d'assurer l'encadrement pour faire démarrer l'opération. La production annuelle, qui serait de l'ordre de 200 t, permettrait donc, la consommation étant d'une centaine de tonnes, la commercialisation des cent autres, soit une rentrée monétaire de quelque 3 millions de francs¹. Non seulement les sociétaires pourraient être remboursés de leur mise de fonds dès la première année, mais la coopérative, au fur et à mesure de l'accroissement de son capital, serait à même soit de procéder à de nouveaux investissements, soit d'étendre le champ de ses activités et, partant, de devenir le véritable moteur d'une économie villageoise moderne.

Il serait par ailleurs facile de démontrer que l'adoption d'une telle riziculture irriguée non seulement serait moins accaparante que la culture traditionnelle, mais, de plus, libérerait le temps dont le paysan manque à l'heure actuelle pour entretenir correctement sa caféière, résorbant ainsi le goulot d'étranglement évoqué ci-dessus. En mars 1965, la population active du village de Ziombli s'élevait à 319 personnes (134 hommes, 185 femmes). En 1969, elle était de l'ordre de 350. L'hectare de riz cultivé selon la méthode chinoise exige en moyenne le travail de 3 hommes. Même en faisant passer ce chiffre à 5, les 40 ha de notre rizière n'occuperaient à plein temps et par an que 200 individus, soit 57 % de la capacité théorique de travail du village. Les 150 actifs restant disponibles, soit 43 %, affectés à la culture du café, consacraient par conséquent au moins 5 mois par an à ce produit, ce qui est bien plus qu'il n'en faut en réalité pour s'en occuper correctement.

La mise sur pied d'une telle opération, qui entraînerait une reconsidération totale de la notion de « travail » et aboutirait à un boulever-

1. A raison de 30 000 F la tonne. Soulignons par ailleurs, et à titre de comparaison, que les quelque 30 t de café que produit annuellement le village ne rapportent, à 90 000 F la tonne en 1968, que 2 700 000 F. Ceci pour illustrer le fait que la culture vivrière est en réalité bien plus rentable que la culture caféière.

sement radical du système actuel de production, peut apparaître *a priori* comme difficilement réalisable. Elle n'exige pourtant dans la pratique que la conjonction de deux conditions : une propension à innover, qui serait le propre de quelques éléments dynamiques, susceptibles par leur exemple de créer un rapide effet d'entraînement ; une propension à accepter l'innovation, qui ferait que la masse réagirait favorablement à l'initiative des leaders.

Ce dynamisme de l'innovation, induit de l'intérieur, nous semble le seul moyen de réaliser l'adéquation entre l'économie vivrière traditionnelle et la culture commerciale et, par conséquent, le seul moyen de réorganiser le système de production actuel sur des bases rationnelles.

Une investigation comme celle à laquelle nous venons de nous livrer, avec les outils cumulés du géographe, de l'économiste et du sociologue, peut se concevoir de deux manières : ou elle revêt les formes de l'approche macroscopique, cherchant à dégager les caractéristiques structurelles d'entités socio-spatiales étendues et mettant en œuvre des moyens matériels fort importants — c'est ce que tentèrent de 1962 à 1964 les sociétés d'étude qui furent chargées par le ministère du Plan de Côte-d'Ivoire de dresser, par région, une sorte d'inventaire exhaustif des possibilités naturelles et humaines du pays — ; ou elle se limite à l'enquête microscopique, opérant sur un milieu géographiquement restreint et ethniquement homogène, seule capable de fournir un diagnostic en profondeur — c'est ce que fait le chercheur en sciences humaines quand il entreprend l'étude monographique d'une communauté villageoise.

Il n'est pas de notre propos de critiquer ici les travaux qui ont été menés en Côte-d'Ivoire, avec plus ou moins de bonheur, selon la première méthode : ils ont en réalité les défauts de leurs qualités. Une chose est, en effet, de dresser un tableau d'ensemble, permettant d'avoir une connaissance synthétique de la réalité régionale, une autre de définir avec précision, compte tenu des particularités locales, les niveaux possibles d'intervention. Or l'enquête par sondage, d'une part, ne permet qu'un passage rapide, qui laisse rarement des traces, d'autre part fournit un ensemble de données appelées à être fondues dans un même creuset en une information uniforme. L'utilité pratique de ce genre d'étude est donc discutable.

L'investigation de type microscopique apparaît en revanche comme beaucoup plus directement opérationnelle. En effet, chaque communauté humaine a ses problèmes spécifiques, et, de plus, il faut très souvent, pour les découvrir, une connaissance vécue du terrain. Cette analyse en profondeur, seul le chercheur qui a passé de longs mois dans l'intimité d'un village, au contact étroit du terroir, est à même de la fournir.

Privilégier cette seconde démarche revient par ailleurs à reconnaître au sociologue ou au géographe un rôle qui déborde très largement le cadre de l'observation objective et dont on peut, bien sûr, discuter l'opportunité. Le chercheur qui accepte de partager la vie des villageois

et qui s'imprègne progressivement de leur univers, au point de souvent finir par en faire le sien, est automatiquement — et quelquefois malgré lui — contraint à une certaine forme d'engagement. Il peut difficilement ne pas prendre parti quand les circonstances sont telles que son avis apparaît comme le catalyseur indispensable à la prise de décision. Nous pensons ici tout particulièrement au rôle de « tampon » qu'il nous fut par exemple demandé de jouer en 1965-66 entre le village de Klabo, sommé, sous menace de destruction, de déménager dans les plus brefs délais à Ziombli, et les autorités administratives locales. D'une manière bien plus générale même, par sa seule façon d'être, son comportement, son style de vie, ses conversations ou ses conseils, l'enquêteur transforme la réalité qu'il observe. Aussi, qui mieux que lui, sur les bases d'un tel « contact », pourrait susciter des expériences précises de développement, du type de celle que nous préconisons ci-dessus pour Ziombli ? Ce serait là une voie nouvelle, qui permettrait enfin au théoricien de faire la jonction avec la pratique.

Rares sont malheureusement les travaux qui aboutissent à ce genre d'initiative ; et plus rares encore les animateurs éventuels de tels projets. L'apparition d'une économie villageoise moderne nous semble pourtant à ce prix.

études rurales

revue trimestrielle
d'histoire, géographie, sociologie
et économie des campagnes

N° 37-38-39

Janvier-Septembre 1970

Sommaire

TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES

- P. PÉLISSIER et G. SAUTTER. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). 7
- E. BERNUS. Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger). 46
- H. BARRAL. Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta). 65
- Ch. PRADEAU. Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays Dagari à travers un terroir. 85
- A. LERICOLLAIS. La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). 113
- P. T. ROUAMBA. Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta). 129
- J.-P. LAHUEC. Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta). 150

(Suite au verso.)

J.-P. GILG. Culture commerciale et discipline agraire : Dobadéné (Tchad).	173
J. BOULET. Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord).	198
A. HALLAIRE. Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord).	212
J. HURAUULT. L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké.	232
L. STETKIEWICZ. Genèse et devenir d'un terroir surpeuplé : Kansérégé (Rwanda).	257
A. SCHWARTZ. Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli. Analyse socio-économique.	266
M. AUGÉ. Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire).	281
J. CHAMPAUD. Mom (Cameroun) ou le refus de l'agriculture de plantation.	299
B. GUILLOT. Structures agraires koukouya (Congo-Brazzaville).	312
J. BONNEMAISON. Des riziculteurs d'altitude : Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar).	326
J.-P. RAISON. Paysage rural et démographie : Leimavo (nord du Betsileo, Madagascar).	345
M. BIED-CHARRETON. Contrastes naturels et diversité agraire aux environs de Betafo (Madagascar).	378
J.-Y. MARCHAL. Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo).	397
M. DELENNE. Terroirs en gestation dans le Moyen-Ouest malgache.	410
J. WURTZ. Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar).	449
G. REMY. L'étude d'un terroir en zone soudanienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta).	480
Cl. SURROCA. Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte-d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier.	501

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Collections documentaires sur l'Afrique Noire 531

TABLE DES ILLUSTRATIONS

551

Collaborateurs du présent fascicule :

- P. PÉLISSIER, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre.
- G. SAUTTER, Directeur d'études à l'E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- E. BERNUS, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- H. BARRAL, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Ch. PRADEAU, Professeur agrégé de géographie, Agen.
- A. LERICOLLAIS, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Dakar.
- P. T. ROUAMBA, Ambassadeur de Haute-Volta auprès des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations-Unies, Washington.
- J.-P. LAHUEC, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- J.-P. GILG, Chef de travaux à l'E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- J. BOULET, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- A. HALLAIRE, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. HURAUULT, Ingénieur en Chef Géographe, Institut Géographique National, Paris.
- L. STETKIEWICZ, Licenciée ès lettres, E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- A. SCHWARTZ, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Abidjan.
- M. AUGÉ, Agrégé de l'Université, Directeur de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. CHAMPAUD, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- B. GUILLOT, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- J. BONNEMAISON, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Nouméa.
- J.-P. RAISON, Agrégé de l'Université, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- M. BIED-CHARRETON, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J.-Y. MARCHAL, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- M. DELENNE, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J. WURTZ, Chargée de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- G. REMY, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Cl. SURROCA, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.